

**TITRE DE LA RENCONTRE :** Rencontre du Comité de suivi du projet de mine de graphite

**COMPTE-RENDU**

<b>DATE ET HEURE</b>	19 septembre 2023 à 13h30
<b>LIEU</b>	Nouveau Monde Graphite, 481 rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints
	<p><b>Étaient présents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Richard Lauzière - Citoyen, Domaine Lagrange</li> <li>• Mireille Asselin - Administratrice, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière</li> <li>• Pierre Allard - Citoyen, Saint-Zénon</li> <li>• Stéphanie Durocher, substitut, Auberge Lac Taureau, représentant secteur récréotouristique</li> <li>• Julien Charette - Administrateur, Bassin versant Saint-Maurice</li> <li>• Martine Paradis - VP environnement et infrastructures durables, NMG</li> <li>• Isabelle Levasseur - Responsable des relations à la communauté, NMG</li> <li>• Judith Godin - Directrice, Service d'aménagement de la MRC de Matawinie</li> <li>• Alain Tellier - Citoyen, Saint-Michel-des-Saints</li> <li>• Kelly Leblanc – Responsable des relations autochtone, NMG</li> </ul> <p><b>Étaient absents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Micheline Beaulieu - Conseillère municipale, Municipalité de Saint-Zénon</li> <li>• Réjean Gouin - Maire, Municipalité de Saint-Michel-des-Saints</li> <li>• France Chapdelaine - Directrice, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie</li> <li>• Diane Messier - Représentante des organismes communautaires de la Haute-Matawinie</li> <li>• Céline Racine - Citoyenne, Saint-Michel-des-Saints</li> <li>• Hachirou Nassirou - Directeur, Service de développement local et régional de Matawinie</li> <li>• Pierre Boucher - Représentant, Conseil de la Nation Atikamekw</li> <li>• Glenn Dubé - Élu, Conseil des Atikamekw de Manawan</li> </ul>
<b>ORDRE DU JOUR</b>	
1.	Ouverture de la rencontre, mot de bienvenue
2.	Présentation et adoption de l'ordre du jour de la rencontre
3.	Adoption et suivi du compte-rendu du 14 mars 2023
4.	Projet minier Matawinie – Mises à jour
5.	<p>Programme de surveillance et de suivi</p> <p>5.1 Suivi environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation publique sur les modifications du décret   Complétion du formulaire de commentaires</li> </ul> <p>5.2 Suivi social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Registre des plaintes</li> <li>• Plan d'intégration au territoire</li> <li>• Programme de suivi social</li> </ul>
6.	Adoption du calendrier statutaire des rencontres
7.	Divers

8. Prochaine date de rencontre et sujets
9. Évaluation et conclusion
10. Fin de la rencontre

## 1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 13h30. Madame Levasseur souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Le quorum est confirmé.

## 2. Présentation de l'ordre du jour

Il est proposé par Julien Charette et secondé par Pierre Allard d'adopter le projet d'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

## 3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 14 mars 2023

Considérant l'absence de quorum lors de la rencontre du 9 mai 2023 (plusieurs membres ont signifié leur absence à la dernière minute), il est proposé par Richard Lauzière et secondé par Mireille Asselin d'adopter le compte-rendu de la rencontre du 14 mars 2023.

Adopté à l'unanimité.

### Suivi du compte-rendu du 14 mars 2023

#### Point 5 : programme de surveillance et de suivi – arborescence du site internet de NMG

Plusieurs mises à jour ont été réalisées et d'autres sont en cours de réalisation. À titre d'exemple, nommons

- Page Développement durable
- Insertion de deux nouvelles pages Équipe et Environnement
- Page communauté – ajout de la section FAQ (à venir, en cours de rédaction).
- Page Comité de suivi. Il est proposé que les règles de fonctionnement et la citation et photo d'un.e membre du comité soient publiés. Mme Céline Racine et Pierre Allard sont identifiés.

#### Point 6 Divers | Semaine minière

Le dîner minier réalisé en collaboration avec la CCHM a été un franc succès, nous avons affiché complet. Les profits réalisés ont été réinvestis lors du RDV Country par l'activité du Taureau mécanique.

## 4. Projet minier Matawinie – Mises à jour

Mme Paradis présente les faits saillants de l'évolution du projet Matawinie aux membres du comité.

### Phase ingénierie & construction - Jalons

#### Travaux de construction 2022-2023 (travaux préparatoires critiques)

- Préparation de la plateforme industrielle
  - Aucuns travaux de construction depuis la fonte printanière
  - Mise en pile des andains pour création de matières organiques



- Demande prélèvement d'eau complétée

#### Planification des travaux de construction 2024

- Début construction plateforme bâtiments industriels / bétonnage et superstructure concentrateur après FID (financement global du projet)
- Dépôt de la demande autorisation 2023 pour travaux en 2024

#### Préparation des demandes de permis

- En continu

### Projet Bécancour et Uatnan

#### Bécancour

- Autorisation liée au déboisement
  - Déboisement visé cet hiver
  - Demande pour compensation de milieux humides et/ou hydriques en amont avec WSP
  - Compensation financière
- Optimisation de l'étude de faisabilité

#### Uatnan

- Identifier besoins pour échantillonnage en vrac

### Travaux au site échantillonnage en vrac

Mme Paradis explique les travaux en cours au site de démonstration dont la fermeture temporaire du parc à résidus et la reconfiguration du parc à résidus avec la demande d'un ajout de 5000 tonnes et la possibilité d'augmenter la gestion des eaux sur les secteurs de la colline et de la plateforme industrielle.

## 5. Programme de surveillance et de suivi

### 5.1 Suivi environnemental | Consultation publique sur les modifications du décret-Complétion du formulaire de commentaires

Mme Paradis rappelle les objectifs de la démarche soit de recevoir l'information sur les modifications du projet et de permettre aux citoyens d'adresser leur question ou leur préoccupation lors des consultations.

NMG a réalisé les consultations en deux temps auprès de deux (2) groupes cibles :

- le 24 novembre 2022 auprès du comité de suivi
- le 14 juin 2023 auprès des citoyens.nes

Les sources de diffusions utilisées pour solliciter les citoyens à faire part de leur préoccupation ont été la Revue de la CCHM et via le site internet de NMG.

Aucun citoyen.nes ne s'est présenté lors de la rencontre du 14 juin et un formulaire de préoccupations a été rempli par les membres du comité de suivi.

**Tableau 3.2 - Comparaison des données du décret 2021 avec la situation actuelle**

	Décret de 2021	Modification demandée
Production annuelle de concentré	100 000 tonnes par an	106 000 tonnes par an
<b>Paramètres économiques</b>		
Réserves minérales prouvées et probables	59,8 M tonnes	61,7 M tonnes
Quantité de graphique sur la vie de la mine	2,52 M tonnes	2,6 M tonnes
CAPEX	350,4 M\$	480,8 M\$
OPEX	499\$/t de concentré	565\$/t de concentré
Durée du projet	25,5 ans	25 ans
Ratio stérile/minerais	1,06 :1	1,16:1

## 5.2 Suivi social

Mme Levasseur fait le bilan des activités sociales et communautaires

### **Fiche 24 – Registre des plaintes**

- Aucune plainte fondée n'a été formulée ou déposée auprès de NMG pour les mois d'avril à août 2023.
- Le registre des plaintes non nominatif est diffusé sur le site Internet de NMG | Mise à jour trimestrielle

### **Fiche 25 – Retombées économiques**

Réalisation des événements estivaux

#### Cross-Country Zen nature | défi entreprise

- Améliorer les saines habitudes de vie | Team building pour les entreprises.
- 37 participants | NMG récipiendaire du trophée défi entreprise pour la 4e année

#### Tournoi de Golf-bénéfice Pharmacie JF Lafrance

- Amélioration des installations de santé en Haute-Matawinie par le fonds dédié Haute-Matawinie de la fondation du Nord de Lanaudière.
- 108 golfeurs | 14 000\$ remis à la Fondation du Nord de Lanaudière

#### RDV Country

- Rejoindre et informer les citoyens sur le projet minier et jouer pleinement notre rôle social.
- Faute d'effectif, les visites industrielles ont été annulées, toutefois, le Taureau mécanique a attiré beaucoup de festivaliers grands et petits.

### **Fiche 4 – Plan d'intégration au territoire**

Le projet avance rondement. Beaucoup de travail a été réalisé par l'équipe technique.

#### Travaux terrain

- Obtention des autorisations pour l'aménagement des sentiers
- Bail d'utilisation du territoire | Processus de demande en cours | réponse attendue en décembre

#### Attachement financier | projet de 4,1M

- Obtention du Volet II du MRNF | 200K
- Résiduel de 450 K à financer
- Prochain appel de projets: Fonds région et ruralité (FRR) volet 1 | Table des préfets de Lanaudière

### **Programme de suivi social**

Mme Levasseur explique la différence entre le programme de surveillance et de suivi et le programme de suivi social.

Le programme de surveillance et de suivi relève de la condition 14 du décret. NMG a l'obligation d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de surveillance et de suivi. À cet effet, les membres du comité de suivi ont reçu un cartable de fiches de suivi et de surveillance.

Le tableau du suivi des engagements est mis à jour 2/an et est diffusé sur le site internet de NMG.

Le programme de suivi social relève de la condition 15 du décret. NMG a l'obligation d'élaborer et de mettre en œuvre ce programme pour la période d'exploitation de la mine. NMG déposera une première proposition auprès du MELCCFP d'ici décembre 2023.

- Le programme social comprendra des indicateurs
- Le programme fera l'objet de présentation au comité de suivi
- Plusieurs mesures d'atténuation au niveau social sont présentement incluses dans le programme de surveillance et de suivi (cartable de fiches). Elles seront intégrées au programme de suivi social. À titre d'exemple, nommons :
  - Retombées économiques, fiche 25
  - Qualité de vie, santé, sécurité, fiches 2-5-10-12-13-15-16-21-27
  - Utilisation du territoire, fiches 3-4-24-25
  - Paysages, fiche 20
  - Peuples autochtones, fiche 23

## 6. Adoption du calendrier statutaire des rencontres du comité de suivi

Il est proposé par Julien Charette et secondé par Pierre Allard d'adopter le calendrier statutaire 2023-2024.

Adopté à l'unanimité.

Mois	Mardi	Heure
Septembre 2023	19	13h30
Novembre 2023	21	13h30
Janvier 2024	23	13h30
Mars 2024	12	13h30
Mai 2024	14	13h30

## 7. Divers

Mme Asselin informe le comité qu'elle a été nommée responsable du comité mines au Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCEQ). Pour le RNCREQ, il est essentiel que l'exploitation minière s'effectue dans le respect des autres usages du territoire, qu'elle permette à la société de tirer une juste part des revenus et que la restauration des sites soit garantie par les exploitants.

## 8. Prochaine date de rencontre et sujets

La prochaine rencontre est prévue le mardi 21 novembre 2023 à 13h30. L'endroit reste à déterminer en fonction des présences confirmées.

Sujet :

- Programme de suivi social - suites
- Présentation de l'offre de services du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) par Cassandra Martel

## 9. Évaluation et conclusion

Belle rencontre. Simplicité et transparence sont les deux mots qui qualifient la rencontre.

Les membres sont invités à soumettre en tout temps des points à l'ordre du jour et à communiquer avec NMG pour des informations ou des questions concernant le projet.

Prise de note : Isabelle Levasseur